

Info+Saint-Esprit

Bulletin mensuel d'information publié par la Municipalité de Saint-Esprit

Février 2021 - numéro 363



Mairie :

21, rue Principale

Saint-Esprit (Québec) J0K 2L0

tél. : (450) 831-2114

fax. : (450) 839-6070

courriel: info@saint-esprit.ca

site Web: <http://www.saint-esprit.ca>

horaire: Lundi au jeudi - 8 h 30 à 12 h

et - 13 h à 17 h

Vendredi - 8 h à 13 h

Michel Brisson, maire

Conseillers :

district 1 : Claude Gosselin

district 2 : à venir

district 3 : Sandra Cardin

district 4 : Richard Pitre

district 5 : Ginette Brien

district 6 : Maxime Villemaire

Caroline Aubertin, directrice générale

Catherine Gagnon, réception et taxation

Annie Chaumont, technicienne administrative

Julie Lacombe, coord. aux loisirs

Jean-François Boileau, directeur des infrastructures et de l'aménagement

Sylvain Boudreault, inspecteur voirie

Stéphan Charbonneau, inspecteur voirie

Mélanie Marchand, inspectrice municipale

Bibliothèque : (450) 831-2274

Gymnase : (450) 831-2114 poste 7530

Urgence fin de semaine : (450) 916-7114

Feu, Ambulance, Police : 9-1-1

Sûreté du Québec : 1-800-434-1001

Info Santé CLSC Montcalm 8-1-1 1-888-256-0404

Permis de brûlage: 1-800-567-9372

Service incendies de la

MRC Montcalm: 1-888-242-2412, option 3

SPCA (sans frais): 1 855 440-7722

à toute heure du jour ou de la nuit
sept jours par semaine.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 1^{er} mars 2021 – Fermée au public

CHANGEMENT D'HEURE

Le changement d'heure au Québec aura lieu dans la **nuite** de samedi à dimanche, du **13 au 14 mars** prochain, l'heure doit être avancée. (Retour à l'heure avancée ou heure d'été).

Profitez de l'occasion pour remplacer les piles de vos détecteurs de fumée et assurez-vous que ceux-ci fonctionnent bien.

INFORMATION TAXATION 2021

Les comptes de taxes pour l'année 2021

Versement # 1 : 29 mars 2021

Versement # 2 : 29 juin 2021

Versement # 3 : 29 septembre 2021

PERMIS DE BRÛLAGE

1 800-567-9372

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	2
MOT DU MAIRE	3
COVID-19.....	4-6
CHRONIQUE MUNICIPALE	7-11
CHRONIQUE RÉGIONALE	12-13
CHRONIQUE PRÉVENTION	14-16
MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ	17-26
CLUB FADOQ SAINT-ESPRIT - LES COEURS JOYEUX INC.	27
BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU	28-31
CALENDRIER DES COLLECTES.....	32



Mairie fermée

***Dans le cadre de la formation «Habiletés de direction»,
une réunion administrative mensuelle se tiendra le lendemain
de toutes les sessions ordinaires du conseil de 8 h 30 à 9 h 30.
Merci de votre précieuse collaboration.***

La direction

SAINT-VALENTIN

Bonne Saint-Valentin à toutes et à tous! En cette période de pandémie, la chambre de commerce de Montcalm vous offre la possibilité de participer de façon virtuelle à cette fête.

Cependant, prendre note que l'invitation est destinée à la communauté d'affaires et aux gens d'affaires.



Un 5 @ 7 familial spécial pour la Saint-Valentin!

Jeudi 11 février 2021 sur Zoom à 17 h 30 jusqu'à 19 h

Le prix est de 10 \$ par famille.

Inscrivez-vous si vous le désirez!

PETIT RAPPEL

La semaine de la relâche pour nos élèves arrive à grands pas! Ne baissons par la garde poursuivons les mesures de distanciations sociales en gardant notre bulle familiale à nous.

Respectons le couvre-feu imposé par le gouvernement. Patience, vigilance, adaptation et courage!

EMBAUCHE D'UN « INSPECTEUR VOIRIE II »

Dernièrement le conseil municipal de Saint-Esprit a procédé à l'embauche d'une ressource, aux travaux publics, supplémentaires, à l'année (horaire variable), et ce, pour 2021.

Il s'agit de M. Stephan Charbonneau qui était déjà à l'emploi suite à l'absence de M. Sylvain Boudreault.

Bienvenu Stephan!

Mesures en vigueur à compter du 8 février dans la région

Joliette, le 3 février 2021 – Alors que le retour du système des paliers d’alerte a été annoncé, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière tient à préciser à la population quelles mesures en place seront ajustées dès le 8 février en zone rouge.

Au cours des dernières semaines, une baisse des nouveaux cas quotidiens a été observée, témoignant de l’efficacité des mesures sanitaires en place et surtout, des efforts de l’ensemble de la population lanaudoise. En date du 2 février, le nombre de cas rétablis se situait à 17 529, alors que le nombre de cas actifs était désormais à 818. Plus précisément, la ventilation des données pour chaque MRC du territoire était la suivante :

- MRC de D’Autray : 34
- MRC de Joliette : 83
- MRC de Matawinie : 25
- MRC de Montcalm : 88
- MRC de L’Assomption : 264
- MRC Les Moulins : 324

Toutefois, le nombre d'hospitalisations (31) et de décès (468) reste élevé. C'est pourquoi il est important de continuer à protéger les personnes plus vulnérables, de même que le personnel du réseau de la santé et des services sociaux.

Parmi les ajustements apportés en zone rouge, mentionnons :

- La réouverture des commerces non prioritaires, incluant ceux de soins personnels et esthétiques;
- La réouverture des musées et des bibliothèques;
- La reprise des activités extérieures rassemblant un maximum de 4 personnes (incluant les cours), en respectant la distanciation de 2 mètres.

Notons que le couvre-feu entre 20 h et 5 h, l'interdiction de rassemblements dans les domiciles privés et sur les terrains privés et le télétravail obligatoire sont maintenus.

Il est important de rappeler que le respect des consignes sanitaires demeure essentiel pour tous et que ces gestes ont un impact positif sur le nombre de cas de COVID-19 dans la région. « Nous allons dans la bonne direction et je tiens personnellement à remercier l'ensemble des Lanaudois pour leur collaboration et leur solidarité depuis maintenant 11 mois. Nous traversons une période qui mérite de saluer tous les efforts collectifs réalisés. En poursuivant l'application des mesures sanitaires, nous pouvons transmettre un message fort au personnel du réseau qui est au front depuis le début de la pandémie et ainsi l'aider », tient à souligner la Dre Lynda Thibeault, directrice régionale de santé publique par intérim.

Liens connexes

Pour en savoir davantage sur le système d'alertes régionales et d'intervention graduelle : msss.gouv.qc.ca/presse.

Pour en savoir plus sur le coronavirus et les mesures mises en place : Quebec.ca/coronavirus.

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : Pascale Lamy

Directrice des affaires institutionnelles et des relations publiques

Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Téléphone : 450 759-5333, poste 2685

Courriel : pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca

Lanaudière | COVID-19 Où se faire dépister?



Cliniques sans rendez-vous

-  300, rue Louis-Blériot à Mascouche
-  Centre hospitalier De Lanaudière
1000, boulevard Sainte-Anne à Saint-Charles-Borromée
*accessible par le chemin du Golf Ouest

7 jours sur 7, de 8 h à 20 h

Pour prendre rendez-vous

Dans toute la région de Lanaudière
Composez le 1 877 644-4545 ou
remplissez le formulaire sur notre site Web.

Une attestation de présence vous sera remise afin de vous permettre
de valider vos déplacements en dehors du couvre-feu.



cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca



1 877 644-4545

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière

Québec 



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

MISE À JOUR – REGISTRE COMMERCES/ENTREPRISES DE SAINT-ESPRIT SITE INTERNET

Nous désirons mettre à jour les informations/coordonnées des différents commerces, organismes, artisans, fermes, kiosques à légumes, cabanes à sucre, entreprises touristiques sur le site internet de la municipalité.

Nous vous invitons donc à aller sur notre site Internet afin de valider les informations s'y retrouvant. De plus, si votre commerce ne s'y trouve pas, il nous fera plaisir de l'ajouter.

Voici les différents liens :

Fermes agrotouristiques
Artisans
Kiosques à légumes
Cabanes à sucre

<https://www.saint-esprit.ca/loisirs-et-tourisme/tourisme-et-agrotourisme>

Entreprises agrotouristiques
Entreprises industrielles
Entreprises de services
Entreprises commerciales
Institutions

<https://www.saint-esprit.ca/citoyens/entreprises-et-institutions>

Communiquer avec nous par courriel au : reception@saint-esprit.ca ou par téléphone au 450-831-2114



MUNICIPALITÉ DE **SAINT-ESPRIT**

STATIONNEMENT

Stationnement kiosque postal

Nous désirons vous rappeler que le stationnement au kiosque postal, situé à l'angle de la rue Principale et rue Montcalm est seulement autorisé pour des périodes de 1h.

Le stationnement doit demeurer libre la nuit pour permettre les activités d'entretien et de déneigement.

Stationnement hivernal

Selon le règlement 516-2009 applicable par la Sûreté du Québec, le stationnement est interdit dans les rues de la municipalité du 15 novembre 2020 au 15 avril 2021, entre 23h et 7h (matin).

Dépôt du décret de population 2021

La directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé au conseil le décret de population 2021 pour la municipalité de Saint-Esprit. De ce fait, la population passe de 2 014 à 2 033 habitants, représentant une augmentation de 19 habitants.

PROGRAMME

Couches Lavables

s'adressant aux parents
ou futurs parents



Saviez-vous que ??

- Il est beaucoup plus écologique d'utiliser des couches réutilisables ?
- Que 5 000 à 7 000 couches sont nécessaires pour rendre un enfant propre ?
- Que 300 à 500 ans sont nécessaires à une couche jetable pour se décomposer ?
- Qu'au Québec, nous jetons près de 600 millions de couches jetables par an ?
- Avec l'utilisation des couches réutilisables, vous pourriez économiser au moins 1 500 \$ par enfant ?
- Que les couches réutilisables ne contiennent aucun agent chimique ?
- Que ce type de couche peut servir pour plus d'un enfant ?

**Saint-Esprit est fière d'encourager
les couches réutilisables.**

**Obtenez une subvention
de 50% de votre facture
jusqu'à concurrence de 100 \$!**

Pour être éligible, vous devez :

- Être résident de la municipalité de Saint-Esprit (preuve de résidence);
- Fournir le certificat de naissance de l'enfant;
- Fournir une preuve d'achat de 20 couches réutilisables neuves;
- Formulaire de demande disponible;
- Des modalités et conditions s'appliquent.



QUESTIONS ?

450.831.2114

www.saint-esprit.ca

PROGRAMME En VERTdissement



S'adressant à
chaque nouveau-né, **chaque nouvelle**
construction résidentielle de 6 logements et moins recevront
gratuitement un arbre d'environ 6 pieds.
et toutes les constructions résidentielles
existantes de 6 logements et moins pourront bénéficier d'une
aide financière pour l'achat d'un arbre d'environ 6 pieds.

Saviez-vous que ??

La municipalité de Saint-Esprit offre un programme d'aide financière municipal qui vise à promouvoir et à favoriser la plantation d'arbres sur les propriétés résidentielles afin d'assurer le maintien de la végétation sur tout le territoire.
Plusieurs essences d'arbres sont disponibles, soit des arbres à petit ou à grand déploiement.
Consultez les fiches techniques, sur le site internet de la municipalité, pour faire un choix éclairé pour votre propriété!

- La plantation est offerte par le biais de la municipalité;
- Les demandes doivent être déposées avant le 30 mai de chaque année;
- La livraison des arbres est prévue à la mi-septembre;
- Formulaire de demande disponible;
- Des modalités et conditions s'appliquent.

Nous vous remercions de collaborer au VERTdissement de notre belle municipalité en vue d'en faire un endroit plus VERT pour les générations futures !



QUESTIONS ?

450.831.2114

www.saint-esprit.ca

[COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES]

Petit rappel pour le positionnement des bacs :

- ✓ Roues et poignées orientées vers votre demeure.
- ✓ Laisser au moins 60 cm (2 pieds) de dégagement autour du bac.
- ✓ Placez votre bac en retrait de la chaussée.
- ✓ Dénéigez votre bac.
- ✓ Lors d'une tempête, il est préférable de sortir votre bac le matin même de la collecte. Prendre note que les collectes débutent à 7 h le matin.

Cela facilitera la collecte mécanisée et évitera de briser vos bacs!

Source : <https://www.facebook.com/search/top?q=ebi%20-%20services%20environnementaux>



BACS À ORDURES SUPPLÉMENTAIRES

Depuis le 1^{er} février 2020, l'entrepreneur des collectes des matières résiduelles a l'obligation de ramasser, lors de la collecte des déchets, qu'un seul bac roulant pour chacune des unités d'occupation résidentielle. Si vous avez plus de 1 bac à ordures (donc, 2 au total), vous devez vous procurer une étiquette pour le 2^e bac à déchets seulement.

Les étiquettes de couleur mauve 2021 pour les bacs supplémentaires sont maintenant disponibles à la mairie de la municipalité. Veuillez prendre note que pour l'année 2021 le cout de l'étiquette est de 102 \$.

Afin que votre bac à déchets supplémentaire soit vidé, vous devez vous procurer l'étiquette. Vous pouvez récupérer votre étiquette à la mairie sur les heures d'ouverture.

Merci de votre compréhension!



1540, rue Albert
Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0
Téléphone : 450 831-2182
Sans frais : 1 888 242-2412
Télécopieur : 450 831-2647
Courriel : info@mrcmontcalm.com
WWW.MRCMONTCALM.COM

LA MRC DE MONTCALM se lance dans un partenariat novateur pour l'élaboration d'une politique de développement social intégrée !

Une première à l'échelle des MRC dans la région de Lanaudière

La MRC de Montcalm est heureuse de s'associer à la Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL) et à Espace MUNI dans un projet pilote visant le regroupement de politiques sociales.

La MRC de Montcalm, grandement impliquée sur le territoire dans plusieurs dossiers sociaux, se voit confiée la rédaction d'une politique de développement social intégré qui comprendra, entre autres, la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) dans la MRC, où six municipalités sont engagées et la démarche montcalmoise visant l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative, la solidarité et l'inclusion sociale.

Espace MUNI, partenaire national accompagnant les municipalités afin d'améliorer la santé globale et la qualité de vie des citoyens dans une perspective de développement des communautés, viendra partager son expertise et encadrer l'évaluation du projet pilote. Même chose du côté de la TPDSL, organisme reconnu pour son rôle de mobilisation de partenaires impliqués en développement social depuis plus de 20 ans, qui viendra soutenir l'élaboration de cette politique. Une collaboration entre ces organismes facilitera l'intégration des différentes démarches vers une seule et même politique.

Le préfet par intérim de la MRC, M. Patrick Massé, se réjouit de cette nouvelle : « Nous sommes très fiers de savoir que le processus d'élaboration de cette politique de développement social intégrée sera documenté pour en faire ressortir des apprentissages pouvant servir à soutenir d'autres territoires qui désirent entreprendre une telle démarche. Celle-ci nous permettra de

nous brancher sur les préoccupations du milieu et nous donner les outils afin d'appuyer le travail des acteurs de la communauté. La volonté des élu(e)s de doter le territoire de Montcalm d'une politique de développement social est bien présente. Nous souhaitons consolider la mobilisation des dernières années et plus particulièrement des derniers mois et impliquer les acteurs du territoire et les citoyens, dans le but d'améliorer les conditions de vie des Montcalmois. »

Les travaux pour l'élaboration de cette vaste politique débuteront dans les prochains jours avec une première rencontre du comité de pilotage regroupant une quinzaine de partenaires du territoire oeuvrant activement au développement social.

Une démarche de consultation suivra au printemps où la population montcalmoise sera invitée à s'exprimer sur les initiatives en place et les besoins de la population; l'objectif étant de connaître ce qui peut être fait de plus pour offrir aux Montcalmois une qualité de vie encore meilleure.

Source :

Madame Stéphanie Therrien
Directrice des communications
MRC de Montcalm
450 831-2182, poste 7092
stherrien@mrcmontcalm.com

1540. rue Albert
Sainte-Julienne [Québec) J0L 2T0
Téléphone: 450831-2182 / Sans frats : 1888242 2412
Télécopieur: 450 831-2647 / Courriel : info@mrcmontcalm.com
WWW.MRCMONTCALM.COM





MISE EN GARDE – Fraudes

La Sûreté du Québec vous rappelle les bons réflexes à adopter pour vous prémunir d'une fraude et appelle à votre vigilance lorsque vous recevez un appel d'un soi-disant «conseiller», «enquêteur» ou autre représentant soi-disant du gouvernement ou si vous recevez un appel ou un courriel d'un membre de votre famille qui a besoin d'aide, confirmez la situation en parlant à d'autres proches.

- **On vous demande de confirmer ou de donner vos informations personnelles et bancaires? Méfiez-vous.** Ne donnez aucun renseignement personnel ou bancaire au téléphone. Les fraudeurs peuvent débiter leur appel en vous demandant de confirmer votre identité à l'aide des renseignements déjà en sa disposition. Leur but? Vous mettre en confiance!
 - ® **Raccrochez.** Prenez un moment de recul. Retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme qui vous a contacté, appelez-le et vérifiez la validité de la demande qui vous est adressée. Ne rappelez jamais à un numéro de téléphone transmis par votre interlocuteur.
- **Votre afficheur indique un « numéro de téléphone officiel »?**
 - ® Ne supposez JAMAIS que le numéro de téléphone sur votre afficheur est exact. Les fraudeurs utilisent des logiciels ou des applications pour vous tromper leurs victimes. Le numéro de l'appel peut également être masqué.
- **On vous presse d'acheter des cartes-cadeaux pour collaborer à l'enquête, d'effectuer un transfert d'argent? On vous demande de remettre vos cartes dans une enveloppe en raison de la pandémie?**
 - ® **Refusez.** N'ayez pas peur de dire non et raccrochez. Les fraudeurs peuvent hausser le ton, se montrer insistant ou recourir à des fausses menaces (vous mettre en état d'arrestation) pour obtenir votre coopération. Gardez en tête qu'aucun organisme gouvernemental n'emploie de ton menaçant ou n'effectue une pression indue pour de telles demandes.
 - ® Méfiez-vous si un membre de la famille vous demande de l'argent de façon urgente et vous fournit des instructions sur la manière de lui envoyer le montant. Les fraudeurs peuvent demander à la personne d'acheter des cartes iTunes ou des cartes prépayées et ensuite de leur fournir les codes de ces cartes.

POUR SIGNALER UNE FRAUDE OU DEMANDER DE L'AIDE

- **Communiquez avec la Sûreté du Québec au 310-4141 ou *4141 (cellulaire)** ou communiquez avec votre service de police local.
- Communiquez avec le Centre antifraude du Canada pour signaler la fraude : 1 888 495-8501.



Chronique du patrimoine No - 2021-2

Pascal Rochon – Guillaume Collin : patrimoine.saint.esprit@gmail.com

D'hier à aujourd'hui et un brin d'histoire

D'hier à aujourd'hui – École de village

Saint-Esprit possédait plusieurs écoles sur son territoire au début du XIX siècle. En plus du couvent et des trois écoles de rang, l'école du village, réservé uniquement aux garçons, a ouvert ses portes en 1901. Originellement située près du presbytère (terrain de tennis), cette école fut déménagée à l'emplacement actuel, au 23 rue Grégoire.



En 1918 cette école devint mixte afin de répondre à la croissance de la population. Composé de quatre classes pour environ 90 étudiants, le corps professoral était composé de quatre professeures (2 religieuses et 2 laïques). La croissance démographique de la municipalité se poursuivit et la petite école du village ne suffisait plus. Cette école ferma ses portes en 1953 avec l'ouverture de la nouvelle école Dominique–Savio [1].

Malgré les modifications apportées à l'enveloppe du bâtiment au cours des dernières années, les proportions et plusieurs éléments architecturaux demeurent et il serait possible de redonner à ce bâtiment son cachet d'origine.

Un brin d'histoire

Les premières cabanes (1750-1775) (une introduction)

Les premiers colons résidant à la côte du Saint-Esprit habitent dans des habitats sommaires et temporaires. En effet, ils construisent eux-mêmes leur petite cabane, en attendant l'éventuel habitat permanent mieux bâti. Contrairement à la pensée populaire, ces petites habitations ne sont pas toujours faites en bois rond, mais pouvaient être également en bois équarri ou bien refendu. Quant à leur aspect, il faut savoir que deux manières de construire se démarquent, la première est en pièce sur pièce à l'horizontale et la seconde est de pieux en terre à la verticale. Les toitures de ces cabanes sont en appentis ou bien à deux versants peu pentus.



L'intérieur se résume à une seule pièce à même le sol, garnie de peu de meubles (dont un coffre), un foyer de pierre permettait de réchauffer la pièce [2]. Ce dernier pouvait être central, ou bien sur un des murs pignons. La pérennité de ces premiers témoins architecturaux sur le territoire de Saint-Esprit n'était pas faite pour durer; l'absence de fondation, la précarité de la construction ou bien le recyclage postérieur en bâtiment agricole auront eu raison de leur destruction à moyen terme. Ces cabanes sont érigées dans une clairière ouverte par le colon lors de son arrivée sur la terre. Elles sont le plus souvent construites près des cours d'eau, cela pour favoriser le transport humain et l'approvisionnement en eau. À une époque où les chemins carrossables sont presque inexistants, il faut trouver un moyen rapide de locomotion. Le canot est donc prisé, il permet aux habitants du Saint-Esprit de se visiter « ... sur de courtes distances... [3] ». Tout de même, les chemins suivant la rivière ne tardèrent pas à s'ouvrir, les colons ayant alors la responsabilité de les faire [4].

L'heure est donc à l'ouverture des concessions et non de former une communauté distincte. Par contre, cela ne tardera pas. Il en sera question dans une prochaine chronique.

RÉFÉRENCES

- 1 : BRISSON, Estelle. *Saint-Esprit : Étude historique de la paroisse de sa fondation à nos jours*. Joliette, Imprimerie Régionale Ltée, 1983, 382p. (Pages 201-203 consultées).
- 1 : BRISSON, Estelle. *Saint-Esprit : Étude historique de la paroisse de sa fondation à nos jours*. Joliette, Imprimerie Régionale Ltée, 1983, 382p. (Pages 16-17 consultées).
- 2 : C'est une hypothèse retenue par Estelle Brisson en 1983. Elle est plausible pour de courtes distances. Brisson, *Saint-Esprit : Étude historique de la paroisse de sa fondation à nos jours*, p. 13-14.
- 3 : Thuot, « La naissance et le développement de la communauté de Saint-Esprit », p. 22-23.



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST

CONCOURS « PORTRAIT DE FAMILLE »

Suivez notre page Facebook pour connaître les familles gagnantes du concours
Dévoilement des gagnants le 24 février 2021

Les municipalités de Saint-Esprit et de Saint-Roch-Ouest vous invitent à participer au concours « **PORTRAIT DE FAMILLE** ». Les participants devront reproduire les membres de leur famille en version **BONHOMME DE NEIGE**. Mais attention, vous devez vous inspirer du thème suivant : **DESTINATION SOLEIL**. En ces temps différents, nous souhaitons sensibiliser les familles à l'importance de l'activité physique en plein air et ainsi favoriser le temps de qualité en famille.

Aucune inscription requise.

Pour participer, vous n'avez qu'à suivre les étapes suivantes :

1. Construire votre PORTRAIT DE FAMILLE version bonhomme de neige au plus tard le 21 février.
2. Sur une feuille, inscrire à la main la date du jour et le nom de votre famille bien lisible.
3. Déposer la feuille devant votre construction et prendre une photo de votre PORTRAIT DE FAMILLE en prenant soin que l'affiche mentionnant la date et le nom de la famille soit bien visible.
4. Envoyer votre photo à loisirs@saint-esprit.ca avant le 22 février 13 H.

***S'assurer qu'aucune personne n'apparaisse physiquement sur la photo.**

Seules les photos transmises à l'intérieur du délai demandé seront évaluées.

Critères d'évaluations :

- Originalité
- Souci du détail
- Respect du thème DESTINATION SOLEIL
- Utilisation d'accessoires en lien avec le thème

3 prix à gagner !

Plaisir en famille assuré!



Bonne chance à tous les participants !

CAMP DE JOUR – SAISON ESTIVALE 2021

Cette année, la préparation du camp de jour est différente en raison du contexte de la pandémie de la COVID-19. Plusieurs éléments sont à considérer et le nombre d'enfants qui fréquenteront le camp de jour a un impact majeur sur l'organisation de la saison.

Afin de nous aider à préparer efficacement la saison 2021, nous vous demandons de répondre au sondage que vous recevrez bientôt par la poste. Vous pourrez venir porter ledit sondage dûment rempli dans la boîte aux lettres située à côté de la porte d'entrée de la mairie. Vous pouvez également nous poster le formulaire ou encore nous l'envoyer par courriel au : reception@saint-esprit.ca

Vous avez également accès à ce sondage via notre page Facebook ainsi que sur notre site Internet : <https://www.saint-esprit.ca/loisirs-et-tourisme/activites-culture-et-installations/camp-de-jour-estival>

Ce sondage est très important, voire essentiel pour la municipalité de Saint-Esprit. Nous comptons donc sur votre participation!

Merci à l'avance!

Les Journées de la persévérance scolaire, **c'est l'affaire de tous!**

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Les Journées de la persévérance scolaire dans Lanaudière

Les Journées de la persévérance scolaire dans Lanaudière (JPS) sont célébrées chaque année durant la troisième semaine du mois de février. Et c'est tout le Québec qui se mobilise pour la réussite éducative des jeunes lors de cet événement.

JPS 2021 : Des trios EXTRA pour soutenir vos actions!

Malgré les difficultés et les obstacles engendrés par la pandémie, de nombreux jeunes s'accrochent, s'adaptent et persévèrent. D'autres ont peut-être plus de difficultés à s'acclimater à cette nouvelle réalité, mais tous ont le potentiel de se réaliser pleinement.

Vos gestes et paroles sont les étincelles de la réussite de nos jeunes; quel que soit leur cheminement ou leur point de départ, vous avez le pouvoir de les raccrocher. En prenant part aux JPS, vous participez à cet élan collectif d'encouragement, doux et bienveillant.



Comme la situation est extraordinaire, et parce que nous entendons votre essoufflement et votre besoin de soutien, les JPS 2021 s'échelonneront cette année sur plusieurs semaines dans Lanaudière.

Ainsi, depuis le 18 janvier, toutes les personnes inscrites aux JPS reçoivent, **en primeur**, les outils liés à la thématique abordée la semaine suivante dans le cadre des **JPS EXTRA** et déclinée en un **trio EXTRA** – [message à diffuser](#), [vidéo à regarder](#), [outil à expérimenter](#).

Les éléments de ce TRIO EXTRA sont parfois destinés aux parents, aux intervenants, ou encore aux jeunes et se retrouvent sur la page d'accueil de ce site.

Avec cette programmation exceptionnelle en réponse à ce contexte inhabituel, **et grâce à tous**, toute l'équipe du CREVALE espère créer une vague douce et bienveillante aux quatre coins de la région de Lanaudière. On compte sur vous!

Merci d'être un + pour la réussite éducative des jeunes et des adultes en formation!

Source : <https://www.crevale.org/activites/journee-de-la-perseverance-scolaire/>

MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ



Conférences
en ligne

Conférences gratuites parents –Hiver 2021

Mercredi

10 février

18h45 à 20h45

L'anxiété chez l'enfant par Janie Claude St-Yves

Connaissez-vous la différence entre le stress, l'anxiété et la peur? Avec cet atelier, vous apprendrez à connaître cette réaction pour mieux accompagner votre enfant.

Parents d'enfants de 5 à 17 ans

Mercredi

17 février

18h45 à 20h45

nouveauté

Ados, confinement et motivation, par Réussite éducative Montcalm

Le confinement, la distanciation, l'école à distance entraînent de grands bouleversements dans la vie de nos ados au moment où ils ont besoin d'être avec leurs amis et de se détacher de leurs parents. Venez chercher des trucs pour aider votre ado à garder sa motivation et à passer au travers cette période difficile.

Parents d'enfants de 11 et plus

Mardi

23 février

18h45 à 20h45

Respirer et méditer avant d'exploser, par Espace Atman

Venez apprendre à vous observer et prendre du recul pour mieux traverser certains moments de la parentalité. Vous aurez des outils pour RÉAGIR moins fortement aux comportements irritants de vos enfants et AGIR de façon calme et en fonction de vos valeurs.

Parents d'enfants de 0 à 17 ans



Mercredi

24 février

18h45 à 20h45

Pas d'chicane dans ma cabane par Angelica Andretti, RÉM

Trucs et astuces pour améliorer et retrouver le bien-être dans la famille avec les enfants. Vivre en harmonie avec moins de conflits et plus de communication, c'est possible!

Parents d'enfants de 5 à 17 ans

POUR INSCRIPTION: 450-758-3703 poste 28492 parentsrem@gmail.com



Suivez nous: www.facebook.com/Parentsporteursdereussite

MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ



Conférences
en ligne

Conférences gratuites parents – hiver 2021

<p>Mardi 16 mars 18h45 à 20h45</p>	<p>Comprendre la colère par Pascale Brabant, CJE Montcalm</p> <p>La colère est une émotion. Venez comprendre d'où vient cette émotion pour être en mesure de mieux intervenir auprès de vos enfants et parfois même de vous-même.</p> <p>Parents d'enfants de 5 à 17 ans</p> 
<p>Mercredi 17 mars 18h45 à 20h45</p> <p>nouveauté</p>	<p>Devenir complices de nos ados par Nancy Morin, psychoéducatrice</p> <p>Maintenir une discipline positive pendant l'adolescence est un défi de taille pour les parents. On veut protéger son ado en respectant son besoin de liberté et d'autonomie. Avec cette conférence, nous verrons les nombreux changements que vivent les adolescents. Nous proposerons une technique de gestion du stress afin d'améliorer votre sentiment de contrôle en ce qui a trait à la discipline dont vos ados ont toujours besoin.</p> <p>Parents d'enfants de 10 ans et plus</p>
<p>Mardi 23 mars 18h45 à 20h45</p>	<p>Agir face la colère par Pascale Brabant, CJE Montcalm</p> <p>Dans cette conférence vous pourrez identifier des pistes d'action et explorer des moyens concrets de gestion de la colère pour les parents d'enfants de niveau primaire et secondaire.</p> 

POUR INSCRIPTION:

450-758-3703 poste 28492

parentsrem@gmail.com

Vous recevrez un lien via courriel pour vous connecter à zoom, le soir de la conférence.

Mesures SANITAIRES

À moins d'un changement dans les mesures sanitaires, les conférences seront données de manière virtuelle via la plateforme zoom.



Rendu possible grâce à la participation financière de:





Janvier 2021 / Chronique #14

Le crédit d'impôt remboursable pour proche aidant* au provincial tire sa révérence pour faire place au crédit d'impôt pour personne aidante !

De plus en plus, le rôle des proches aidants est reconnu. En offrant des soins sans rémunération, les personnes aidantes font économiser des milliers de dollars chaque année à nos gouvernements. Elles permettent à nos plus vulnérables de préserver leur confort et leur dignité auprès de ceux et celles qu'ils aiment. C'est leur importante contribution que nos gouvernements ont commencé à reconnaître... un peu plus à chaque année.

Élargissant les critères et augmentant minimalement l'aide financière accordée tranquillement au fil du temps, le gouvernement du Québec a instauré le nouveau crédit d'impôt remboursable pour personne aidante. Regardons de plus près ce que, au-delà du changement de nom, cela implique.

Le 1^{er} volet concerne toute personne aidant une personne de 18 ans ou plus atteinte d'une déficience grave et prolongée des fonctions mentales et physiques et qui a besoin d'assistance pour accomplir une activité de la vie quotidienne, peu importe le lien de parenté.

Le 2^{ième} volet concerne toute personne aidant un proche âgé de 70 ans ou plus et avec lequel elle cohabite, à l'exception du conjoint.

Le montant de base du crédit est le même pour tous, soit 1250\$, que vous aidiez votre conjoint ou toute autre personne. Vous pouvez également avoir droit à un montant de 1250\$ supplémentaire si la personne que vous aidez est atteinte d'une déficience grave et prolongée, qu'elle cohabite avec vous et que son revenu annuel ne dépasse pas 22 180 \$. Ce montant diminue ensuite progressivement et devient nul si son revenu annuel atteint 29 993 \$.

Contrairement aux années précédentes, plusieurs proches aidants peuvent se partager le crédit. Pour que chaque proche aidant y ait droit, il doit avoir apporté de l'aide à la personne pour un minimum de 90 jours et l'ensemble des proches aidants doivent avoir apporté leur soutien pour 365 jours.

MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ

La production de votre rapport d'impôt et de celui de la personne aidée est requise pour l'obtention du montant additionnel.

Depuis le 1er janvier 2021, il est possible de demander des versements anticipés pour le montant de base universel de 1250\$ (donc, 104,17\$/mois). N'oubliez pas d'aviser Revenu Québec de tout changement de situation, tel un déménagement en résidence privée pour aînés (RPA), pour éviter de vous faire réclamer des sommes reçues.

Tout comme les années précédentes, vous avez droit à autant de crédits que de personnes aidées et il vous est possible d'en faire la demande jusqu'à 10 ans en arrière, si vous avez omis de le faire, en fournissant les pièces justificatives. Par contre, la personne que vous aidez ne doit pas habiter en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou en RPA.

On ne devient pas proche aidant dans le but de s'enrichir mais il est important d'aller chercher toutes les ressources disponibles pour le faire du mieux que l'on peut.

Pour connaître toutes les ressources mises à votre disposition dans votre région, consultez l'APPUI. Pour des questions financières, il y a votre ACEF. Pour être un bon aidant, il faut savoir être aidé!

7 conditions d'admissibilité

- 1- Vous résidiez au Québec le 31 décembre 2020.
- 2- Vous n'avez reçu aucune rémunération pour l'aide apportée.
- 3- Mis à part votre conjoint, personne n'a demandé de frais médicaux pour vous.
- 4- Personne ne demande le crédit d'impôt pour personne aidante à votre égard.
- 5- Ni vous, ni votre conjoint n'êtes exonérés d'impôt, c'est-à-dire dispensés d'en payer.
- 6- Vous apportez cette aide depuis au minimum 365 jours.
- 7- La personne que vous aidez n'habite ni en CHSLD, ni en RPA.

Pour plus d'informations concernant ce crédit, vous pouvez vous rendre sur le site internet de Revenu Québec ou téléphoner au 1-800-267-6299.

- *Tout d'abord, on ne fait plus de distinction entre conjoint et proche aidant habitant ou cohabitant avec la personne aidée. Le montant du crédit est le même pour tous soit 1250\$. Vous pourriez également avoir droit à un 1250\$ supplémentaire si la personne que vous aidez est atteinte d'une déficience grave et prolongée, qu'elle cohabite avec vous et que son revenu annuel est de moins de 29 993\$. Le montant diminue de 16% à partir de 22 180\$/an).*

Cette chronique a été réalisée grâce à la contribution financière de



MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ



PROCHES
AIDANTS

Vous voyez à l'organisation de vie d'une personne en perte d'autonomie ?
Vous êtes responsable d'un proche qui vit en hébergement ?
Vous partagez le quotidien d'une personne âgée ou d'une personne handicapée ?

Voici des activités pour vous aider dans votre rôle d'aidant !



ATELIER LES CLÉS - Aspects légaux - Mandat de protection Mercredi 24 février 2021 - 19h00 à 20h30

Présentation et échange sur le mandat de protection, la procuration, l'homologation, la séparation et les tutelles. L'atelier est animé par Marie-Josée Manègre, notaire.



ATELIER LES CLÉS - Aspects légaux - Testament Mercredi 24 mars 2021 - 19h00 à 20h30

Présentation et échange sur le mandat de protection, la procuration, l'homologation, la séparation et les tutelles. L'atelier est animé par Marie-Josée Manègre, notaire.



GROUPE SOUTIEN

Lundi 8 mars 2021 - 13h00 à 16h00

Lieu d'écoute, espace d'échange et de partage sur les réussites, les trucs, les bons coups et aussi sur les difficultés vécues à travers le rôle de proche aidant.



ATELIERS CHANT ET MUSIQUE (inscription en tout temps) Capsules pré-enregistrées d'environ 5 minutes chacune

Ateliers pour stimuler la mémoire et les capacités cognitives chez les personnes ayant un déficit cognitif. Chrystine Bouchard, musicothérapeute, partage sa passion de la musique et du chant.

Les activités se font en ligne avec la plateforme Zoom
(vous recevrez le lien lors de votre inscription).

Gratuit pour les membres du CAB Montcalm. 15\$ pour les non-membres
(frais d'adhésion annuelle).

Inscription : 450 839-3118 ou 1 888 839-3440 poste 227

Veillez svp laisser un message vocal avec votre nom et vos coordonnées

Bonjour à toutes et tous,

Je vous souhaite un printemps hâtif et **l'espoir que** très bientôt, nous ayons des retrouvailles heureuses. Je m'ennuie de vous toutes et tous.

DÉMARCHE – MUNICIPALITÉ AMIE DES AINÉS! C'EST PARTI!

Merci à toutes les personnes qui ont rempli le sondage, soit en ligne ou avec moi sur papier. C'est maintenant terminé... mais je peux vous dire que vous avez été très coopératifs. Merci!

RENOUÈLEMENT DES CARTES DE MEMBRE

Vous recevrez sous peu ou à votre renouvellement une lettre, pour vous rappeler qu'il est temps de renouveler et aussi de faire parvenir votre chèque comme paiement. Tout est bien expliqué et les enveloppes sont affranchies. Je compte sur votre fidélité au Club et surtout, n'hésitez pas à m'appeler s'il y a un problème. Merci beaucoup à toutes et à tous de continuer à faire confiance au CLUB FADOQ Saint-Esprit.

Un gros merci et bienvenue aux nouveaux membres, (vous pouvez toujours devenir membre du club).

Bonne fête pour les personnes nées en février et mars. Des bisous virtuels à vous!

Prompte guérison à nos membres affectés par la maladie.

Vives sympathies à celles et ceux qui ont perdu un être cher. Nos pensées vont vers vous.

Suivez-nous sur Facebook : FADOQ - Les Cœurs Joyeux Saint-Esprit

Francine Vendette, présidente

Pour le

CONSEIL 2020-2021

Francine Vendette, présidente 450-559-6240

Louise Boivin, vice-présidente 514-794-8904

Lucille Levesque, secrétaire

Francine Hetu, trésorière 450-839-6708

Caroline Mueller, administratrice

RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE À PARTIR DU 9 FÉVRIER 2021

- Accès aux collections pour tous (donc accès aux rayonnages);
- Accès aux espaces de travail, mais pas aux ordinateurs (vous devez apporter le vôtre si vous désirez vous connecter à Internet);
- Les usagers doivent porter un couvre-visage en tout temps.

Nous précisons aussi :

- Les rassemblements et l'organisation d'activités dans la bibliothèque demeurent interdits;
- Les mesures sanitaires, **dont la distanciation de 2 mètres** sont toujours en vigueur;
- Le couvre-feu demeure à 20 h en zone rouge.

Donc à partir du mardi 9 février nous serons heureuses de vous voir et de vous recevoir à la bibliothèque dès 9 h am.

NOUVEAUTÉS :

Plusieurs nouveautés ce mois-ci pour célébrer le retour...à un semblant de normalité

ADULTES

Bordeleau, Nicole	Tout passe
Bouchard, Marjolaine	Les jolis deuils (V.1) Retour à Port aux Esprits (V.2) Promesse de printemps (V.3) Horizons bleus
Brouillard, Gaétan	C'est une question de vie et de mort
Charland, J-P	La Pension Caron (V.1) Mademoiselle Précile (V.2) Des femmes déchues
Coben, Harlan	L'inconnu de la forêt
Connelly, Michael	Incendie nocturne
Dubois, Amélie	La fois où les tortues m'ont appris à respirer
Dupuy, Marie-Bernadette	Lara (V.1) La ronde des soupçons Les feux de Noël
Laberge, Rosette	Souvenirs d'autrefois (V.3) 1920

Langlois, Michel	(V.2) En pleine action
Michaud, Joselito	Trois mois tout au plus
Musso, Guillaume	Skidamarink
Obama, Barack	Une terre promise
Patterson, James	Pile ou face
Pettersen, Geneviève	La déesse des mouches à feu
Proulx, Gilles	Ces audacieuses qui ont façonné le Québec
Ragnar, Jonasson	Siglo
Rivard, Julie	La maison des Levasseur
	(V.1) 1958 Le grand bouleversement
	(V.2) 1959 Les grandes rafales
	(V.3) 1964 Les grands remous
Saucier, Jocelyne	A train perdu
Séguin, Félix	La source
Sparks, Nicolas	retrouvailles
Steel, Danielle	Père et fils
Tremblay d'Essiambre, L.	Les souvenirs d'Évangéline

JEUNES

Alex A.	L'agent Jean (s.2-v.4) Défragmentation
Battut, Éric	Vive les amis
Bergeron, Alain	Petit Billy Stuart : Bonne Fête FrouFrou
Boulerice, simon	Les vacances de l'ours polaire impopulaire
Cazenove	Les Sisters (v.6) Tonnerre de tendresse
Champagne, Julie	Un bruit dans les murs
Dubé, Pierrette	Les mannequins maléfiques
Girard-Audet, Catherine	La vie compliquée de Léa Olivier
	(V.13.1) Confinée
	(V.13.2) Liberté
Girard, François	La famille de Muso
	Les amis de Muso
	Les missions de Muso
	Le premier hiver de Muso

Gravel, François	Ça leur apprendra à sortir la nuit
Guilbault, Geneviève	BFF (V.7) A beau mentir BFF (V.8) Cœurs brisés BFF (V.9) Sens dessus dessous BFF (V.10) Amies pour la vie
Héroux, Caroline	Défense d'entrer (V.13) Vendredi 13 Défense d'entrer! Filles (V.2) Amours et déceptions
National Geographic Kids	Bizarre mais vrai : le corps humain
Paquin, Carine	Full texto (V.6) Qui aime qui?
Petit, Richard	Boule de neige la licorne Charlotte la licorne qui fait pipi rose... Réglisse la licorne
Pilkey, Dav	Capitaine Bobette et la colère de la cruelle Madame Culotte Super Chien (V.1) Super Chien (V.2) Déchainé Super Chien (V.3) Conte de deux minets Super Chien (V.5) Sa majesté des Puces Super Chien (V.6) La querelle de la Forêt Super Chien (V.7) Pour qui volent ces balles Super Chien (V.8) Attrape-22 Super Chien (V.9) Crime et Chat-iment
Rowling, J.H.	L'Ickabog
Shallow et Vannara	Lucie la moufette qui pète chez les poules maboules

NOUVEL ÉCHANGE

Deux fois par année, en janvier et en août nous procédons à un échange sur environ 1000 livres de notre collection déposée. Donc le 12 janvier dernier nous avons procédé à l'échange et nous avons 1000 titres « nouveaux » à vous offrir. Venez donc nous visiter, et vous trouverez certainement de quoi vous satisfaire.

ACCÈS À VOTRE BIBLIOTHÈQUE PAR INTERNET

- Vous désirez renouveler vos emprunts?
- Vous désirez connaître l'échéance et les titres de votre dernier emprunt de livres?
- Vous désirez réserver certains titres qui sont à la bibliothèque?
- Vous désirez faire des recherches sur certains titres et sujets?

Rien de plus facile...

Visitez le site internet de notre réseau, il a beaucoup à vous offrir. La navigation est facile et conviviale. D'un seul clic, l'utilisateur a accès à son dossier d'abonné, au catalogue, aux nombreuses ressources électroniques et même aux livres numériques.

Pour y accéder : **biblietcie.ca**

Lorsque demandé votre numéro d'utilisateur correspond au numéro inscrit sur votre carte zébrée (vous devez donc être inscrit à la bibliothèque) et le mot de passe est **ALICE**

Si vous rencontrez des difficultés, contactez-nous, il nous fera plaisir de vous aider.

NOS HEURES D'OUVERTURE

Mardi : 9 h à 17 h

Mercredi : 12 h à 16 h

Vendredi : 11 h 30 à 19 h 30 à cause du couvre-feu

Restez à l'affût, les heures d'ouverture devraient bientôt changer afin d'augmenter les plages horaires!

Notre adresse : 45 des Écoles, Saint-Esprit, J0K 2L0

Pour nous joindre : 450-831-2274

Notre adresse courriel : biblio125@reseaubibliocqlm.qc.ca

Diane Lamarre

Et les bénévoles de la Bibliothèque Alice-Parizeau

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

*Stationnement interdit dans les rues de la municipalité
du 15 novembre 2020 au 15 avril 2021, entre 23 h et 7 h (matin)*

Février 2021

15	13 h	CAB	Initiation au focusing
22		Concours	Date limite - Envoi de photo Portrait de famille
22	13 h	CAB	Initiation au focusing
23	18h45	Parents/réussite	Conférence Respirer et méditer avant d'exploser
24	18h45	Parents/réussite	Conférence Pas d'chicane dans ma cabane
24	19 h	CAB	Atelier Les Clés - Mandat de protection

Mars

1 ^{er}		Mairie	Séance du Conseil municipal (fermée au public)
6		CFM	Tirage 30 ^e anniversaire Centre des Femmes de Montcalm
8	13 h	CAB	Groupe de soutien
13		Évènement	Santé Nord Lanaudière - Défi Ski Nicoletti
13-14		Heure avancée	Changement d'heure au Québec, heure d'été
16	18h45	Parents/réussite	Conférence Comprendre la colère
17	18h45	Parents/réussite	Conférence Devenir complices de nos ados
23	18h45	Parents/réussite	Conférence Agir face à la colère
24	19 h	CAB	Atelier Les Clés - Testament
29		Taxation	Premier versement des taxes municipales

CALENDRIER DES COLLECTES

*** Les collectes débutent à 7 h le matin ***

FÉVRIER							MARS								
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S		
	1	▲	■	3	4	5	6		1	▲	■	3	4	5	6
7	8	●	9	10	11	12	13	7	8	●	9	10	11	12	13
14	15	▲	■	17	18	19	20	14	15	▲	■	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	21	22	23	24	25	26	27		
28							28	29	▲	■	31				

POUBELLE ■ Ordures ménagères

BAC BLEU ▲ Matières recyclables

BAC BRUN ● Matières organiques

COLLECTE ■ Gazon-feuilles

COLLECTE ■ des encombrants